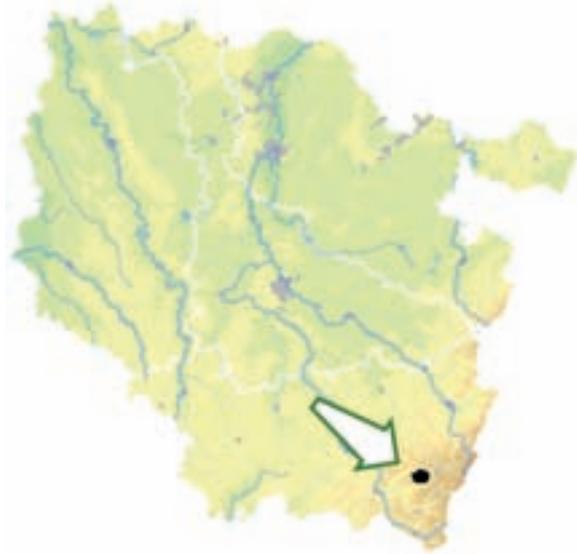




- 1 La tourbière boisée de la Morte-Femme © FRANÇOIS SCHWAAB
- 2 La Myrtille commune, arbrisseau colonisant les sols tourbeux © FRANCK LE DRIANT





Forêt domaniale de Gérardmer Ouest (La Morte Femme, Faiques de Noir Rupt)



Superficie : 1 011 ha
Département : Vosges
Maître d'ouvrage : État
Opérateur : ONF

Au cœur de la forêt de Gérardmer : tourbières et vieilles forêts

Le site « Forêt domaniale de Gérardmer Ouest » occupe aussi bien des versants forestiers généralement exposés au Nord, qu'un fond de vallée tourbeux*, vestige d'un lac d'une grande étendue disparu il y a environ 7 000 ans.

Les habitats forestiers sont nombreux et variés, s'étalant des hêtraies-sapinières à Luzule (*Habitat 9110*) et à Fétuque des bois (*Habitat 9130*), très répandues, aux sapinières-pessières* hyperacidiphiles* (*Habitat 9140*) et à la pessièrre* de bord de tourbière (*Habitat prioritaire 91D0-4*). Les espaces ouverts sont limités, mais bien présents sous forme d'habitats tourbeux* ou para-tourbeux*, sous différents stades d'évolution comportant des habitats de tourbière de transition (*Habitat 7140*), de tourbière haute active (*Habitat 7110*), mais aussi d'habitats pionniers* à *Rhynchospora* (*Habitat 7150*) et de tourbière haute dégradée (*Habitat 7120*) dans les secteurs altérés par les activités humaines.

De plus, le site « Forêt domaniale de Gérardmer Ouest » s'inscrit dans le site « Massif Vosgien », désigné au titre de la directive « Oiseaux », avec un très fort enjeu de conservation des habitats des espèces inféodées aux vieilles forêts de montagne, dont le Grand Tétrás.

Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

La moitié du site « Forêt domaniale de Gérardmer Ouest » s'inscrit dans deux Réserves Biologiques Dirigées gérées par l'Office National des Forêts.

La première réserve est entièrement boisée : la gestion forestière y privilégie le traitement en futaie irrégulière. Les arbres à cavités sont favorisés et les arbres morts sont maintenus. Ainsi, les contrats Natura 2000 conclus sur ce site privilégient le vieillissement des forêts, favorisant ainsi l'expression maximale de la biodiversité. En effet, la gestion forestière définit classiquement un âge optimum d'exploitation des arbres, ou *âge d'exploitabilité*, qui constitue en quelque sorte la synthèse des contraintes physiques, économiques et écologiques propre à chaque essence sur chaque type de station forestière. Les îlots de vieillissement Natura 2000 ont pour vocation de déplacer ce point d'équilibre en faveur de la conservation de vieux arbres qui pourront alors mieux exprimer leur potentiel en termes de diversité biologique, souvent au détriment de leur valeur économique. Ainsi, un contrat définit, selon des modalités techniques précises, une surface ou un ensemble d'arbres disséminés, qui seront laissés en vieillissement libre pendant 30 années. Le propriétaire est rémunéré à hauteur des pertes économiques escomptées. Le site « Forêt domaniale de Gérardmer Ouest » a été retenu pour la mise en place des premiers îlots de vieillissement Natura 2000 en Lorraine sur une surface de 35 hectares pour 17 îlots, concernant près de 1 800 arbres de grandes dimensions.

La deuxième réserve abrite des complexes tourbeux* : il s'agit de la réserve biologique de la « Morte Femme », célèbre par son peuplement relictuel* de Pins à crochets, le plus important du massif vosgien, dont l'origine, naturelle ou anthropique*, c'est-à-dire résultant d'une introduction ancienne, reste toutefois controversée. Le pin y est accompagné du cortège typique de cette pineraie tourbeuse* montagnarde, comportant la Linaigrette vaginée, l'Andromède, l'Airelle, etc. Lors de son classement, cet ensemble tourbeux* a fait l'objet de travaux importants. Il s'agissait, d'une part, de restaurer le fonctionnement hydrologique de la tourbière par le colmatage de drains et par des coupes d'Épicéas.

D'autres travaux avaient pour objectif d'améliorer la biodiversité, par exemple grâce au creusement de « gouilles » pour les Odonates.

En dehors de la cueillette de myrtilles, la fréquentation touristique reste limitée, la plupart des routes forestières étant fermées à la circulation des véhicules. Ce site bénéficie donc d'une certaine quiétude.

Habitats représentés dans ce site

7110	7120	7140	7150	9110	9130
91D0	9410				

Espèces représentées dans ce site

4038	1324	1361
------	------	------

Documentation

ONF (1997-2011)
ONF - ROSE O. (2008)
RAMEAU J.-C., GAUBERVILLE C. & DRAPIER N. (2000)

